

Mise en ligne : 21 juillet 2014.  
Dernière modification : 11 avril 2019.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## LA CASCADE, THUDUC

Comité pour le relèvement du franc  
(*L'Écho annamite*, 28 octobre 1926)

Le samedi 11, grande fête de nuit à la « Cascade » (source Perrin), à Thuduc, mise gracieusement à la disposition du comité par M. Outrey.

---

### THUDUC

La fête champêtre de la Cascade  
(*L'Écho annamite*, 26 novembre 1926)

À quelques kilomètres au-delà de Thuduc, il existe un point charmant que beaucoup de Saïgonnais connaissent déjà pour s'y être baignés, pour y avoir respiré la douce brise du soir sous les grands arbres, pour y avoir même dîné en appréciant la simple et bonne cuisine du coquet pavillon.

La société qui a créé la Cascade en a confié la gestion au très actif et sympathique M. Autret, lequel est en train de créer un véritable Luna-Park.

Le deuxième samedi de décembre, les Saïgonnais seront conviés à une splendide fête organisée là-bas et dont tous les bénéfices iront à la caisse d'amortissement du franc.

Toutes les dispositions sont déjà prises pour une organisation parfaite ; dès l'arrivée les autos, qui, nous sommes sûrs, seront des plus nombreuses, iront se grouper dans un parc aménagé à côté de la route ; les visiteurs, pour éviter tout ennui et tout tracasseries, payeront un prix unique à l'entrée et toutes les nombreuses attractions prévues à l'intérieur seront visitées gratuitement.

Les Messieurs payeront deux piastres, les dames une piastre, les enfants ne payeront pas.

Nous reviendrons longuement sur le programme prévu ; mais, dès maintenant, nous pouvons annoncer que la grande fête champêtre comprendra parmi ses attractions, la grande roue de la fortune, les jeux de massacre, tirs, concours de natation, jeux nautiques, music-hall, cinéma, concert, bal, grand orchestre, souper.

Tout Saïgon passera la nuit à la Cascade, on ne s'y ennuiera pas, car il y en aura pour tous les goûts.

(Communiqué).

---

### THUDUC

La fête champêtre de la Cascade  
(*L'Écho annamite*, 6 décembre 1926)

L'organisation s'avance et nous promet une nuit particulièrement intéressante : la partie sud du Parc a été réservée à une grande fête annamite, organisée par la province même de Giadinh, et qui aura son entrée spéciale à 0 \$ 50 près du tennis de la « Cascade ».

La partie nord est réservée aux attractions françaises ; l'entrée aura lieu par le petit pont : 2 \$ pour les messieurs, 1 \$ pour les dames, toutes les attractions étant gratuites.

La partie music hall et théâtre promet d'être très intéressantes grâce à des concours de tout premier ordre ; les amateurs des danses auront d'abord le jazz band du 11<sup>e</sup> Colonial, puis, dès minuit, l'orchestre du Théâtre ; du côté de la fête annamite, la fanfare des tirailleurs annamites prêtera son concours.

Etant donnée la difficulté, presque insurmontable, de préparer de véritables soupers, il a été décidé qu'en dehors du grand buffet, au moins une centaine de tables pourront être louées à raison d'une piastre par 4 personnes, des petits repas froids, genre buffet de gare, seront préparés dans des paniers en rotin, individuels, et servis à volonté, soit sur les tables pour ceux qui auront pris la précaution d'en retenir, soit au buffet froid. C'est donc en un véritable Luna-Park que va se transformer samedi prochain la Cascade et tous efforts des organisateurs devront être tendus vers la réalisation d'un bon service d'ordre pour faciliter l'accès aux nombreux spectateurs qui ne manqueraient pas de venir.

(Communiqué)

---

#### THUDUC

La fête champêtre de la Cascade  
(*L'Écho annamite*, 13 décembre 1926)

Samedi soir, malgré la pluie, les Saigonnais ont tenu à aller fêter la « Cascade », aux Établissements balnéaires de Xuân-Truong.

Ils étaient, pour la plupart des Français, qui, sans doute, voulaient, tout en se distrayant, contribuer au sauvetage du franc.

La route de Saigon-Thuduc était encombrée d'autos de maître et de location.

À signaler un accident entre le pont de Binh Loi et Thuduc. Deux autos, une Delage et une Renault, se croisèrent, se heurtèrent et tombèrent dans la rizière.

Une voyageuse chinoise de la Delage en fut quitte pour quelques contusions et un petit bain de boue.

La fête eût certainement remporté un brillant succès sans la pluie.

---

Chez les Médaillés militaires  
Assemblée générale du 18 janvier 1927  
(*L'Écho annamite*, 18 janvier 1927)

Ont été élus à l'unanimité :  
Président, M. Autret.

---

(*L'Écho annamite*, 22 septembre 1927)

Autret, président de la section cochinchinoise des Médaillés militaires

---

#### COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1928)

M. Soltis, âgé de 23 ans, employé à la Société commerciale française d'Indochine, est mort de congestion en se baignant à la Cascade.

---

LE CERCLE SPORTIF.  
Natation  
(*L'Écho annamite*, 11 septembre 1929)

La Section de Natation du Cercle sportif fera disputer, à la Cascade, au cours de son entraînement dominical du dimanche 15 septembre, dans la matinée, quelques épreuves de natation, ouvertes à tous les clubs. [...]

---

LA SOLDE DES FONCTIONNAIRES EUROPÉENS  
Eux seuls comptent-ils en Indochine ?  
par E. DEJEAN de la BÂTIE  
(*L'Écho annamite*, 21 février 1930)

[...] Qu'on parcoure la chronique mondaine des journaux saïgonnais, qu'on fasse le tour des dancings et restaurants de nuit les jours fériés, et l'on observera que la clientèle des bals, des soirées où l'on s'amuse et dîne au prix fort, se compose de fonctionnaires dans une proportion notablement supérieure à celle des représentants des autres castes réunies.

Je vous convie à en faire l'expérience chers lecteurs. Elle en vaudra la peine et sera largement concluante. Vous remarquerez qu'à chaque réveillon, — et combien y en a-t-il dans l'année ? — ne se désemplissent pas du couchant à l'aurore, le Perroquet, le Perchoir, la Pagode et autres établissements similaires de Saïgon, sans excepter le Grenier de Giadinh, la Cascade de Thuduc — réclame gratuite —, sans compter que des villégiateurs préfèrent fuir la capitale pour respirer l'air vivifiant de Dalat, de Long Hai, du Cap Saint-Jacques, etc.

Et nos fonctionnaires européens crient famine ! Qu'est ce à dire ? [...]

---

COCHINCHINE  
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 avril 1931)

Un secrétaire de la « Cascade » est parti avec 720 piastres.

.....  
M. Huchet, représentant de commerce, a sauvé, à la piscine de la Cascade, M. Cornu, sergent au 11<sup>e</sup> R.I.C., qui se noyait. Celui-ci put être ranimé au bout d'une heure de soins.

C'est le second sauvetage de M. Huchet.

---

COCHINCHINE  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1931)

Une centaine de professeurs ont fêté à la Cascade le départ de MM. Aubry et Charvet. Des discours furent prononcés par MM. Casati, Reyboubet, Delaunay, Miermont et Aubry.

---

*Annuaire général de l'Indochine*, 1933, p. 450 :

Giadinh

La Cascade

Établissements de bains,

Xuan-Hiep

Gérant : Georges Ravous.

---

CASCADE

UNIQUE EN INDOCHINE

piscine d'eau courante alimentée par une source d'eau potable, très pure  
(*Europe Asia*, guide touristique et commercial, juin 1934, p. 11)

**CASCADE**  
**Route du Cap - à 16 km. de Saïgon**

<i>Café — Restaurant</i>	<i>Consommation de 1<sup>er</sup> choix</i>
<i>Dancing — Jeux divers</i>	<i>Cuisine et cave renommées</i>
<i>Repas à toute heure</i>	<i>— Service soigné —</i>
<i>— et sur commande —</i>	<i>Cadre merveilleux</i>

**UNIQUE EN COCHINCHINE: Piscine d'eau courante alimentée par une source d'eau potable, très pure**

---

Société en commandite simple

LUYA et Cie

(*L'Information d'Indochine*, 11 mai 1935)

D'un acte sous signatures privées en date à Saïgon du neuf avril 1935 portant la mention enregistré au 4<sup>e</sup> Bureau de Saïgon le 2 avril 1935, folio 50 case 605, vol. 175 reçu 307 p. 20.

Il appert qu'il a été formé entre M. LUYA Louis André<sup>1</sup>, demeurant à Saïgon, 209, rue Catinat, et un commanditaire dénommé au dit acte une société en nom collectif à l'égard de M. LUYA et en commandite simple à l'égard du commanditaire.

---

<sup>1</sup> Louis André Luya : né le 7 janvier 1907, marié à Saïgon le 15 mai 1948 avec Georgette Henriette Victorine Le Petit. Il serait décédé à Milan le 5 septembre 1969. Propriétaire d'une plantation de caoutchouc à Loc-giang (*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 13 septembre 1939).

La dite société a pour objet la prise en location et l'exploitation d'un fonds de commerce restaurant, dancing établissements de bains dénommé « La Cascade » et sis à Thuduc, province de Giadinh. Le siège social est au siège de l'exploitation.

La raison et la signature sociales sont LUYA et Cie. M. LUYA aura seul la signature sociale mais n'en pourra faire usage que pour les affaires sociales et ne pourra acquérir vendre ou hypothéquer un immeuble ni contracter un emprunt sans l'autorisation du commanditaire.

La société a commencé le 9 avril 1935 et prendra fin le 9 avril 1936.

Le capital social est fixé à la somme de seize mille piastres apportée en totalité en espèces par le commanditaire.

Des exemplaires du dit acte ont été régulièrement déposés au greffe de la justice de paix de Saïgon le 29 avril 1935 et au greffe du tribunal de commerce de Saïgon le 26 avril 1935.

Pour extrait,

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 1935.

*L'Impartial*, du 7 mai 1935

---

#### COCHINCHINE

L. Toulza nous quitte

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 27 février 1938)

L'excellent chef pilote de l'Aéro-Club de Cochinchine a jugé qu'après quinze années de séjour ininterrompu, il avait bien droit, lui aussi, à quelques mois de repos.

C'est un excellent fonctionnaire — il est contrôleur principal à la Région-Cholon (service d'Hygiène) — qui ne pèse pas lourd sur le budget des passages de retour.

À l'occasion de son prochain départ, la Mutuelle des Français d'Indochine, dont il est un dirigeant très actif, avait organisé à la Cascade, il y a 8 jours, un dîner qui a réuni tous ses amis.

Nous souhaitons à ce serviable et charmant garçon un bon congé dans notre vieille France.

---

Hyménées

Gilberte Durwell

M. Rossignol

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 1<sup>er</sup> mai 1938)

Il a été célébré hier soir à la cathédrale de Saïgon la mariage de Mlle Gilberte Durwell avec M. Rossignol, de la Société fiduciaire d'Indochine\*.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Tricoire.

Les témoins étaient M. Jacquignon pour le marié et M. Laurent pour la jeune épousée.

Un bien joli cortège de demoiselles d'honneur escortait la ravissante mariée. Il y avait Mlles France Cordier, Andrée Xuan, Colette Breton<sup>2</sup>, Suzanne et Simone Guillo, Louise Morieul, et Soso.

---

<sup>2</sup> Colette Breton : fille d'Alphonse Breton, directeur du *Nouvelliste d'Indochine*, et d'une Dlle Lorenzi. Mariée en 1943 avec Pierre Morin, hôtelier en Annam.

Après la cérémonie religieuse, [le cortège et les nombreux invités de Mme et M. Durwell se retrouvèrent à la Cascade](#). Il y eut près de cent personnes qui assistèrent an lunch qui se prolongea jusqu'au matin.

« Le Nouvelliste » présente à Mme et M. Durwell ses bien sincères compliments et ses vœux de bonheur aux jeunes époux.

---

Échos et nouvelles  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 26 février 1939)

[...] M. Feuillet a bien voulu nous rappeler que nous avons ensemble, et avec M. Daillan, jeté les premières bases de cet enseignement nouveau à la Colonie et organisé les premières réunions de natation à la « Cascade ». [...]

---



Les sœurs Bolliet à la Cascade (1939)  
Jeanne, Louise et Germaine, mère de la championne d'équitation Janou Lefebvre  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lefebvre\\_Henri\\_et\\_Janou.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lefebvre_Henri_et_Janou.pdf)  
(Coll. Pierre du Bourg)

---

Échos et Nouvelles  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 16 avril 1939)

Des travaux sont en cours pour la construction d'un autostrade qui réunira Saïgon à Biênhoà. Cet autostrade s'amorce présentement sur l'actuelle route de Biênhoà, peu après la Cascade. Nous croyons pouvoir dire qu'il sera large de 8 m, sur 20 m. d'emprise.

---

(*L'Écho annamite*, 31 mai 1929)  
[dernière mention]

Sa soirée terminée, M. Zuleta, musicien à la Cascade, regagnait paisiblement son domicile, lorsque 4 inconnus sautèrent sur lui et lui prouvèrent, par des coups de pied et de poing, que, si la musique adoucit les mœurs, la sienne avait été sans influence sur les leurs.

M. Zuleta ne s'explique pas encore cette agression, qu'il attribue à une erreur ou méprise.

---